**Zeitschrift:** Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles.

Géologie et géographie = Mitteilungen der Naturforschenden

Gesellschaft in Freiburg. Geologie und Geographie

**Herausgeber:** Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

**Band:** 8 (1913-1919)

**Heft:** 3: Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites

d'altitude

**Artikel:** Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites d'altitude

**Autor:** Montbas, H. de

**Kapitel:** I: La population de la Suisse au-dessus de 1000m d'altitude

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-306988

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## CHAPITRE Ier

# La population de la Suisse au-dessus de 1000 m d'altitude.

D'après le recensement de 1910, la Suisse compte actuellement 315 communes dont l'agglomération principale se trouve à une altitude de 1000 m. au minimum. Elles représentent environ 1/10 du chiffre total des communes suisses (3212 en 1911), mais leur étendue territoriale embrasse plus de la moitié de la superficie du pays, étant, pour chacune en particulier, très supérieure, nous verrons plus loin pourquoi, à celle des communes du Plateau ou de la Plaine. Ces 314 communes groupent une population totale d'environ 200 000 âmes, soit un peu plus de 50/0/0 de la population suisse; cette population de montagne n'était, lors du recensement de 1900, que de 160 751 âmes : elle s'est donc notablement accrue dans la dernière période décennale, encore qu'elle soit très loin de répondre, on le voit, à l'importance de la région qu'elle occupe. Elle se répartit entre 10 cantons de la manière suivante:

Cantons	Nombre de communes	Population totale (1910	o) o/o de la pop. du cant.
Grisons	153 (sur 124)	55431	49 °/ <sub>0</sub>
Valais	91 (sur 171)	39275	$30^{-0}/_{0}$
Berne	27	29834	5 %
Neuchâte	el 10	44857	$33^{-0}/_{0}$
Vaud	13	19274	6 0/0
Tessin	12	3549	1,8 %
Uri	4	2344	10 0/0
Schwytz	2	708	1,2 0/0
Obwald	1	2418	12 0/0
Fribourg	1	823	0,7 °/0
St Gall	1	1988	5 %
11 canto	ns 315 communes	199406 hab.	

Ecartons immédiatement le canton de Neuchâtel, quelques communes des cantons de Berne et de Vaud, toutes situées dans le Jura; il nous reste environ 300 communes

peuplées de 150000 habitants. Cette différence considérable provient de ce que les communes jurassiennes sont assez importantes (encore que stationnaires ou même en légère décroissance) et notamment de ce que le Jura renferme la ville de Suisse au-dessus de 1000 mètres la plus peuplée: c'est La Chaux-de-Fonds, avec 37 751 habitants. Défalcation faite de ces chiffres, il nous reste la population alpestre proprement dite, et son effectif nous paraît plus minime encore eu égard à l'étendue du territoire qu'elle occupe. Mais nous avons dit que cet exposé purement statistique, ne tenait compte que du groupement politique nommé «commune». Or, dans les Alpes Suisses, la commune n'est que le centre officiel d'un nombre souvent assez considérable de groupements secondaires, échelonnés à des altitudes diverses sur tout l'espace compris entre la ligne de faîte la plus proche, et le thalweg ou les limites de la commune voisine. Lorsque la vallée est relativement peuplée, comme c'est le cas dans le Conches ou le Vorderrheintal, cet espace comprend une grande largeur - celle de la vallée, au point considéré, entre les deuz crêtes les plus élevées de part et d'autre du thalweg - sur une faible longueur, limitée en amont et en aval par les circonscriptions communales voisines. Mais lorsque, pour diverses raisons, la vallée est peu habitée, ainsi qu'il se passe d'ordinaire dans les hautes vallées latérales affluentes d'une grande artère, la dénomination de commune s'applique à un vaste territoire; celle d'Evolène, dans le val d'Hérens, va de la frontière italo-suisse au col de la Reuse d'Arolla, jusqu'à une trentaine de kilomètres en aval, vers le Pont Noir, sur la gorge de la Borgne. Il arrive donc fréquemment qu'une commune située à une altitude de 900, 800, ou même 700 mètres au fond d'un thalweg, englobe des «écarts», des hameaux, et aujourd'hui parfois des stations climatériques assez importantes, juchés à 1100, 1200, voire même 16 ou 1700 mètres. C'est ainsi que dans le Prättigau, pour ne prendre que cet exemple, 5 communes seulement sur 16 sont à plus de 1000 mètres; mais la commune de Schiers, à 673 mètres, englobe Pusserein, Schudels et Stels, situés respectivement à 1000, 1254 et 1450 m., et renfermant  $^{1}/_{5}$  environ de la population communale; Pany, à 1240 mètres, relève de Luzein-Dorf, 300 mètres plus bas, et Telfs (1005 m.), de Küblis qui est à 829 m. seulement. On voit ainsi que le chiffre de population indiqué plus haut comme représentant la totalité du perplement audessus de 1000 m. doit être accru dans une certaine proportion pour être plus conforme à la réalité. On peut dire que sur 3 753 300 Suisses, 160 à 165 000 occupent  $60^{0}/_{0}$  du pays.

On voit par là combien la densité générale de la population de la zone alpine est faible. Encore convient-il d'ajouter qu'elle est très inégalement répartie. Il n'y a il est vrai, qu'une seule ville de quelque importance comprise dans cette région, et encore n'est-ce point une ville d'altitude: Coire. Les autres, Sion, Sierre, ne sont que de petits centres devant à leur passé historique le chiffre de leur population. La répartition en altitude, telle qu'elle a été relevée par le recensement de 1900, nous indique qu'à cette date 67000 âmes, soit près de la moitié de la population au-dessus de 1000 m., étaient comprises entre les courbes de 1000 et de 1100 m.; de 1100 à 1200, on ne trouvait plus que 21714 personnes, et la proportion allait décroissant jusqu'à la limite extrême de 1700-1949 mètres, comprenant encore 463 habitants. Il n'y a guère lieu de penser que ces valeurs relatives aient été modifiées depuis, du moins quant à la population indigène. (Nous expliquerons plus loin cette restriction).

Les districts les moins peuplés sont ceux d'Hinterrhein et d'Oberhasle; ils ont respectivement moins de 5 habitants

Il y aurait une intéressante comparaison à faire avec les vallées des Alpes françaises surtout dans le Queyras, l'Oisas et la Maurienne en général, où plusieurs villages permanents, ayant fait monter la culture jusqu'à eux, perchent à 1950, 1980, 2000 mètres.

au kilomètre carré. Les plus peuplés sont l'Engadine et la Vallée du Rhône. D'ailleurs la population subit de notables fluctuations, et le recensement de 1910 nous apprend que si, dans son ensemble, elle a plutôt augmenté, elle n'en a pas moins subi sur plusieurs points des régressions assez sensibles, surtout eu égard à sa faible densité. Les principaux centres de diminution, dans le cours du dernier demi-siècle, ont été dans les Grisons (Hinterrhein, Avers, 42,2% o/0) et dans le Valais (Vals de Bagnes, Entremont, Ferret,  $4.8^{\circ}/_{0}$ ), ainsi que dans la Basse-Engadine  $(2.7^{\circ}/_{0})$ , l'Oberhasle  $(0,6^{\circ}/_{0})$  et l'Obersimmenthal  $(3,1^{\circ}/_{0})$ . Partout ailleurs, la population est stationnaire ou même, sur certains points, en voie d'accroissement. C'est qu'ici intervient un élément perturbateur, inconnu jadis et dont aujourd'hui l'influence est considérable: nous voulons parler du développement parallèle du tourisme international etde l'industrie hôtelière. Les seuls grands centres de montagne sont ceux qui doivent à l'afflux des étrangers une population flottante annuelle pouvant atteindre jusqu'à 3000 personnes à la fois, et dont l'effectif se renouvelle à peu près constamment d'un bout de l'année à l'autre en raison de la superposition des deux saisons, également fréquentées, d'hiver et d'été. Cet élément a profondément modifié les données antérieures sur la répartition du peuplement de montagne (nous le verrons plus loin) et si nous parcourons la liste des communes ayant subi un notable relèvement de leur population, nous y trouverons au premier rang les stations climatériques ou hivernales. Sans aller jusqu'à un développement comme on n'en trouve guère que dans les pays neufs, et que nous voyons réalisé à Davos, à St-Moritz, à Arosa, à Adelboden, devenus de véritables centres urbains, nous trouvons que Grindelwald, par exemple, a gagné 316 habitants, Saanen (avec Gstaad) 300, Engelberg 435, Poschiavo 574, Klosters 254, Pontresina 471, Zuoz 232, Leysin 1178. Pareille enquête poursuivie sur tous les centres de montagne et elle est possible dans le tableau général des communes

d'altitude joint au présent travail - nous convainc que seuls, les points favorisés d'un développement particulier de l'industrie des étrangers, surtout lorsque ce développement a accompagné ou précédé la construction de voies d'accès facilement praticables, ont vu croître le chiffre de leurs habitants de façon notable. Le tourisme, la vie, l'animation, la circulation de richesse et l'accroissement consécutif de bien-être pour les habitants, à qui il offre, sur place, un débouché sans cesse ouvert à leurs produits, tel est le grand facteur qui a modifié les villages alpestres en leur donnant, avec une population parfois plus que doublée, un surcroît d'activité et une physionomie toute nouvelle. Ce n'est point le lieu de discuter ici les avantages et les inconvénients de cette véritable révolution économique, contre laquelle se dressent les moralistes, les artistes, tous ceux qui déplorent les changements apportés aux mœurs des indigènes, les modifications de leur caractère, l'enlaidissement réel ou prétendu de leur pays. Géographiquement parlant, on se trouve en présence d'un fait, et nous verrons ultérieurement que son importance ne saurait être exagérée.

Quoi qu'il en soit, si nous reportons sur une carte les différents éléments esquissés ci-dessus, nous constaterons :

1º Que toute la région située au N.-E. d'une ligne idéale allant de Feldkirch à Vevey renferme les <sup>5</sup>/<sub>6</sub> de la population totale de la Suisse et toutes ses villes importantes sans exception, ainsi que tous ses grands centres industriels.

2º Que la région montagneuse située au S.-W. de cette même ligne fictive embrasse une population très clairsemée, dont la limite nord coïncide exactement avec celle du mélèze, du p. silvestris et du p. montana, c'est-à-dire une population de hautes altitudes.

3º Que cette population, loin d'escalader les sommets, suit, dans ses lignes de plus grande distribution, le tracé des vallées principales, ce qui — soit dit en passant — amène à constater une certaine différence entre la densité

au km² de surface et au km² de terrain productif: cette différence est de  $3^{0}/_{0}$  dans le canton de Vaud, de  $10^{0}/_{0}$  dans les Grisons,  $18^{0}/_{0}$  dans le Valais,  $21^{0}/_{0}$  dans le canton de Berne et  $23^{0}/_{0}$  au Tessin.

Si nous considérons la population non plus en plan, pour ainsi dire, mais en altitude, nous trouverons que les centres habités atteignent leur point culminant à Juf d'Avers (2133 m.) dans les Grisons, et à Chandolin (1936 mètres), en Valais, et les grands centres à Arosa (1892 mètres) avec 1071 habitants, et à Saint-Moritz (1856 mètres) avec 3197 habitants. Il n'est pas question ici, et pour cause, des mayens ni encore moins des alpages, situés naturellement à des altitudes beaucoup plus considérables variant entre 2200 et 2600 mètres, mais qui ne sont habités que durant une partie de l'année.

Pour terminer enfin le tableau de la région considérée, nous ajouterons que cette population ne renferme qu'un nombre infime d'ouvriers (hors les petits centres miniers de la vallée du Rhône, la Lonza, Bramois, Chippis, et de Coire), qu'elle ignore par suite presque entièrement le mouvement socialiste, dont elle se tient à l'écart; qu'elle est en grande majorité catholique, et que par suite les divorces y atteignent la moyenne la plus faible de toute la Suisse, 0,5 p. 1000 environ. Cette population vit exclusivement d'élevage et d'exploitation des forêts, exception faite pour quelques cultures bien éloignées d'ailleurs de suffire à son alimentation, et la seule industrie où elle consente à s'engager est l'industrie hôtelière, avec toutes les branches connexes développées par le tourisme. Elle est en général de taille peu élevée, mais remarquablement vigoureuse et résistante, bien trempée au physique comme au moral, souvent intelligente, et toujours douée d'un jugement très droit et d'un bon sens très fin, passionnée d'indépendance et férue d'un individualisme et d'un esprit de particularisme local qui explique toute son histoire. Enfin elle jouit d'un climat rude mais sain, où la pluviosité est minime et l'insolation active, et la mortalité n'y dépasse

guère en moyenne 18 à  $24^{\circ}/_{0}$ . Joignons tous ces caractères, nous obtiendrons le type, non pas légendaire, mais réel aujourd'hui comme aux siècles passés, d'une race montagnarde ayant conservé, au milieu des populations avoisinantes, une puissante originalité, un type très caractéristique de force, de patience, de volonté, de tenace énergie, fidèle à ses coutumes et à ses traditions, ce qui n'est pas sa moindre particularité, le type de la population à laquelle des conditions d'existence et un milieu topographique sensiblement identiques, entre les deux courbes de 1000 m., nord et sud, donnent une homogénéité réelle d'une extrémité à l'autre des Alpes suisses — le type de la population d'altitude.

Comment cette population est-elle aujourd'hui répartie? Le tableau et la carte générale annexés à ce travail le diront: ils montreront combien certaines régions sont peuplées, et depuis longtemps — comment d'autres n'ont dû qu'aux circonstances actuelles un essor plus ou moins rapide — comment d'autres enfin ont vu décroître leur importance en sont demeurées relativement au même point. Voici simplement, à titre d'indication, les plus notables changements survenus au cours de la dernière période décennale:

4	Communes	Gain de population
Canton de Bern	Adelboden	599
	Grindelwald	316
	Beatenberg	56
	Saanen	300
Canton d'Uri	Andermatt	175
	Göschnen	87
Canton d'Obwald	Engelberg	435
Canton de Vaud	Gryon	65
	Leysin	1178
Canton du Valais	District d'Hérens	486
	» de Westlich-Raron	1594
	Nendaz	216
	Champéry	117
	Randogne	284
*	Saas-Fee	77
	St Nicolas	126

	Communes	Gain de population
Canton du Valais	Visperterminen	76
	Zermatt	54
Canton des Grisons	District de Münsterthal	78
	» » Plessur	138
	» » Moesa	175
	Cercle d'Untertasna	400
	Vicosoprano	50
	Sils	71
	Somvix	115
	Disentis	351
	Klosters	254
	Zuoz	232
	Samaden	326
	Celerina	379
· ·	Pontresina	471
	Arosa	572
	St Moritz	1594
	Davos	1884

A côté de ces centres d'attraction, et parfois à proximité immédiate d'eux, se trouvent, nous l'avons vu, des « pôles de répulsion » que leur population abandonne petit à petit. Ainsi le Jura bernois, qui a perdu 208 habitants, le Haslithal 223. Dans les Grisons même, qui ont, dans l'ensemble, vu leur chiffre de population s'accroître de 13000 personnes de 1900 à 1910, les cercles d'Alvaschein, d'Oberhalbstein, certaines parties du district de l'Albula, sont en régression sensible. Il en est de même pour les communes montagnardes du Tessin dans le haut Val Leventina, ainsi qu'en Valais, pour les districts de Conches et d'Oestlich-Raron entre autres.

Encore une fois reportons-nous, munis de ces observations, à la carte en relief déjà utilisée. Nous constaterons alors les phénomènes suivants:

La population des Alpes suisses se répartit de part et d'autre du centre hydrographique européen représenté par le massif du Gothard et celui du Dammastock, suivant deux axes situés dans le prolongement l'un de l'autre et constituant la grande coupure alpine longitudinale : Vallée du Rhin au N.-E., du Rhône au S.-W. Le groupement

oriental, déjà nettement supérieur à l'autre en importance par le nombre de ses centres habités, voit sa prépondérance encore accrue du fait de la coupure Maira-Engadine parallèle à la première et appartenant à un système à part. De plus, dans les deux régions ainsi déterminées par le relief central, seuls ont vu croître leur chiffre de population les centres situés à proximité de nouvelles voies d'accès, les plaçant ainsi dans le grand courant du transit international des voyageurs — ou ceux qui, moins favorisés sous ce rapport, ont su néanmoins mettre en valeur la région où ils se trouvent et y développer un noyau d'attraction pour la population passagère et pour la population sédentaire. - Sont, au contraire, nettement en voie de diminution, les communes jalonnant les anciennes routes postales (Grimsel, Conches, Oberhalp, Septimer, Nuffenen) supplantées aujourd'hui par les chemins de fer transalpins - communes dont l'établissement est issu, jadis, de la création de la route dans un milieu souvent inhospitalier, et dont la prospérité ou la décadence ont été en rapport étroit avec la prospérité et la décadence du fait humain et artificiel dont elles dépendaient. Enfin certaines variations de la population en moins se constatent dans les villages où s'établirent temporairement les armées d'ouvriers, d'Italiens surtout, employés à la construction des voies ferrées et au percement des tunnels : la multiplicité des ouvrages d'art, dans les lignes de montagne, faisait de ces ouvriers une foule de plusieurs milliers d'individus qui, une fois leur tâche finie, s'en allèrent sans laisser un seul des leurs en arrière : de 1900 à 1910, Bergün, Filisur, Bevers, ont perdu, à la suite de l'achèvement de la ligne de l'Albula, 14 à 1500 habitants, dont 832 pour le seul Bergün, où se trouvaient, au hameau de Preda, de récente formation, les équipes employées au percement du grand tunnel.

Donc un fait essentiel se dégage ici : la haute montagne n'est point par elle-même, et en tant qu'elle présente, avec ses altitudes élevées, certaines difficultés d'accès ou de circulation, un «pôle de répulsion»: les rallées qui ont le plus perdu d'importance sont au contraire de grandes vallées, situées à l'origine de cours d'eau considérables: Vorderrhein, Hinterrhein, Conches, vallées de l'Aar et du Tessin, alors que l'Engadine, le Prättigau, le Rhätikon, l'Anniviers, le Lütschenthal, ont vu en général croître le chiffre de leur population, et dans une proportion souvent assez forte, variant parfois du simple au double. La haute montagne, en dépit d'obstacles apparents de tout genre, a proportionnellement gagné en densité de peuplement, et nous verrons plus loin les raisons de ce phénomène, paradoxal en apparence seulement.

Mais il y a plus; et c'est alors qu'interviennent les notions géographiques proprement dites, expliquant et éclairant tout ce qui a été dit précédemment au sujet du caractère particulier, si personnel, de la région que nous étudions ici.

A la voir en elle-même, sur place, telle qu'elle se présente - ou, si l'on veut procéder plus scientifiquement, à relever sur la carte au 1:50 000 le diagramme général, les profils longitudinaux et transversaux de ses vallées, cette région des Alpes suisses comprise entre le Santis, la Bernina, le massif du Mont-Blanc et la rive septentrionale du Léman présente une remarquable particularité: la persistance, (à travers les modifications subies depuis l'établissement d'un réseau hydrographique et torrentiel et l'ouverture, qui en résulte, d'un cycle d'érosion fluviale) du modelé spécial dû à l'intensité et à la durée des phénomènes glaciaires antérieurs. Ces vallées rectilignes remontant, d'une pente à peine sensible, jusqu'au pied des plus hauts sommets, dont les glaciers bien diminués alimentent encore les cours d'eau - vallées profondément encaissées entre des épaulements rocheux ou entre des moraines de retrait au milieu desquelles l'ancien torrent sous-glaciaire s'est frayé un passage - sont d'un bout à l'autre la caractéristique de cette partie de la Suisse. L'érosion fluviale, avons-nous dit, s'est emparée des auges surcreusées découvertes par le recul progressif des glaces, et grâce à la puissance du ruissellement torrentiel, sous un climat sec et froid, établi sur des formes relativement jeunes et facilement attaquables, la topographie générale commence à s'y modifier légèrement sur les points où la nature du sol a facilité l'action nouvelle. Mais l'érosion n'a pas encore réussi à enlever aux Alpes précisément ce qui rend habitable les plus hautes régions, à savoir l'adoucissement des versants de vallées dû aux épaulements marquant jadis le berceau du glacier : au contraire, elle a contribué, par le sciage ou le dépècement des parois abruptes, des ruptures de pente trop prononcées, à rendre plus accessibles des altitudes de plus en plus considérables. Il suffit de comparer, sur la carte, l'allure générale du relief des grandes Alpes avec celui du massif du Napf, où seule l'érosion torrentielle a sculpté les parois: la dissemblance frappera les moins avertis, entre ces formes déchiquetées et capricieuses et l'allure régulière, ramifiée, rectiligne, des formes alpines. La prédominance et la survivance de l'action glaciaire d'une extrémité à l'autre des Alpes suisses leur donne, au point de vue géographique, une uniformité, une originalité, qui en font un tout bien distinct; de même qu'au point de vue humain, examiné plus haut, nous nous trouvons en présence d'une unité nettement définie et caractérisée.

C'est précisément parce que la haute montagne est accessible, que nous voyons des villages se former à des altitudes de 1500 mètres et plus encore; c'est parce qu'elle est, en général, pauvre et peu fertile, que l'habitant a dû s'y résigner à vivre de peu, à ne compter que sur lui, à substituer à une culture intensive et rémunératrice une exploitation purement extensive des terres par l'élevage et la transhumance. C'est parce que les communications y sont difficiles et le climat rude, que la race a dû se former à la patience et qu'elle est demeurée robuste, ayant acquis cette allure si spéciale, lente et sûre, de gens pour qui l'« unité de vie » est restée comme autrefois la semaine

ou le jour, au lieu de devenir l'heure, comme pour les citadins dont les minutes sont comptées et occupées d'avance. Le milieu, plus que jamais, explique de manière frappante le caractère: l'un et l'autre sont parallèles, adaptés à vivre en commun: c'est bien un pays à part, au sens large du mot, que circonscrit la courbe de mille mètres.

Une autre constatation s'impose encore à nous avant de quitter ces aperçus généraux. La répartition de la population en altitude, loin d'être fonction du relief seul, ainsi que le voulait Flückiger, avec sa théorie de l'influence déterminante de la *Massenerhebung*, dépend d'un autre élément bien plus important. Revenons toujours à notre carte, et nous observerons ce qui suit:

- 1. Vallée du Rhône (niveau de base : Méditerranée) : altitude extrême (habitée) de la vallée principale : Oberwald (1371 m.) ; altitude maxima dans les vallées latérales : Chandolin (1936 m.).
- · 2. Vallée du Rhin (niveau de base : Mer du Nord) : altitude de la dernière localité de la vallée : Tschamut (1649 m.) ; altitude maxima dans les vallées latérales : Cresta (1949 m.).
  - 3. Vallée du Tessin (niveau de base : Adriatique) : altitude de la localité la plus reculée : Bedretto (1485 mètres).
  - 4. Vallée de l'Inn (niveau de base : Mer Noire) : altitude maxima dans la vallée : St Moritz (1950 m.) ; dans les vallées latérales : Pontresina (1809 m.), Samnaun (1832 m.).

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Lorsque le niveau de base du système hydrographique auquel appartient la vallée principale considérée est proche, et à fortiori lorsque le fleuve suivant cette vallée aboutit lui-même à la mer, les habitations situées dans la vallée n'atteignent jamais une altitude considérable: au contraire, la différence de niveau avec les vallées latérales étant assez grande, puisque le profil d'équilibre d'un réseau

fluvial s'établit d'abord en long avant de régulariser les affluents, on trouvera des différences de cote très sensibles entre les villages de la vallée principale et ceux des vallées adjacentes, où se rencontreront souvent les limites mêmes de l'habitat permanent. Inversement, comme c'est le cas pour l'Engadine, une vallée demeurée à un niveau élevé par suite de son éloignement du niveau de base, parcourue, de plus, par un cours d'eau auquel sa décapitation par la Maira a enlevé une grande partie de sa force vive, compte ses localités les plus hautes dans son propre prolongement et non dans les vallées latérales, peu développées et situées à la même altitude, sans brusque dénivellation à leur embouchure. Donc, en dernière analyse, c'est le niveau de base, peut-on dire, qui conditionne les limites d'établissement en altitude de la population pour une vallée donnée: voilà pourquoi l'unité, au point de vue démographique, doit être non point le massif, ainsi que le voulait Flückiger, qui en dénombre 90 différents, mais bien la vallée, la voie suivie par l'érosion fluviale. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette observation.

Enfin le climat, on l'a déjà dit, joue aussi son rôle, non le moins important. Des précipitations assez faibles sur les altitudes élevées ont pour conséquence logique une température estivale relativement haute, ce qui amène par voie de déduction, le remontement des limites minima des neiges persistantes, et parallèlement celui des limites maxima des pâtures, des forêts et des habitations. Il suffit d'ailleurs de se reporter aux cartes et aux schémas accompagnant l'ouvrage si remarquable du Dr Jegerlehner pour s'en convaincre. De même, toutes choses égales d'ailleurs, les versants exposés au S.-SW.-W. sont, en général, habités sensiblement plus haut que les versants N.-NE.-E.: la différence atteindrait, suivant Flückiger, qui s'est livré à une étude détaillée de ce phénomène, 69 m. en moyenne dans le Valais, et 79 pour l'Oberland. Quoi qu'il en soit, au reste, de ces conclusions, il n'en subsiste pas moins que l'élément déterminant pour l'établissement du village

de montagne est le relief, et qu'indépendamment des formes glaciaires, ce relief est commandé aujourd'hui, suivant la loi célèbre mise en lumière par de la Noë, par le développement de l'érosion fluviale, fonction elle-même de l'éloignement plus ou moins grand du niveau de base à partir duquel elle commence sa marche régressive.

De nombreux auteurs ont déjà été attirés par cette question des limites de l'ækoumène. Les travaux du Prof. Brückner, de Stebler, de Sieger, de Bieri, de Biermann, du Prof. Lugeon, du Prof. Zivier, ont jeté chacun un jour nouveau soit sur un aspect particulier du problème, soit sur une région déterminée. Mais à part quelques statistiques d'ensemble sur les plus hauts lieux habités, sur les limites d'alpages, ou sur l'influence exercée sur l'organisme du fait de l'existence continue de certains individus au-dessus d'un certain niveau, aucune synthèse n'avait tenté de réunir en quelques pages les résultats acquis et de les coordonner afin de leur donner toute leur signification. Nous essaierons, dans les chapitres qui suivent, de donner la physionomie particulière des principaux cantons relevant du cadre de cette étude, et d'examiner les raisons d'être des différents cas rencontrés.